



PLAN D'ACCES AU CIRCUIT



Pour se rendre au circuit / parking :

Lien GoogleMAP : <https://g.page/CircuitGeoparcStagesPilotage?share>

Adresse : GEOPARC, Rue Dieudonné dubois 88100 Saint-Dié des Vosges



A APPORTER SUR PLACE

- Votre bon cadeau (au format papier)
- Votre permis de conduire
- La décharge remplie/signée disponible ci-dessous ou au verso de votre bon Expertpilot



LES HORAIRE

Merci de vous présenter à l'heure de rendez-vous convenue avec vous au préalable

Pas besoin de venir à l'avance. Prévoir environ 1h30 sur place.

**Votre heure de
RDV : Accueil**

Briefing

Votre conduite pilotage

08h15	>	08h30	>	Entre 9h et 10h
09h15	>	09h30	>	Entre 10h et 11h
10h15	>	10h30	>	Entre 11h et 12h
13h15	>	13h30	>	Entre 14h et 15h
14h15	>	14h30	>	Entre 15h et 16h
15h15	>	15h30	>	Entre 16h et 17h
16h15	>	16h30	>	Entre 17h et 18h



INFOS



Les Briefings sont réservés uniquement aux pilotes, pour plus de concentration.



Les accompagnateurs peuvent se rendre sur la passerelle. C'est le meilleur point de vue sur le circuit et pour prendre des photos de « votre pilote ».



Comment s'habiller ? Tenue décontractée, chaussure basket fines. Les casques sont fournis.



OPTIONS DISPONIBLES SUR PLACE

Caméra embarquée

Baptême de **COURSE** avec un pilote pro

Possibilité de prendre des **tours supplémentaires** sur demande à l'accueil !

Option **Réduction de franchise** (20€): Pour passer de la franchise standard de 3000€ à 1 000 €



DECHARGE à remplir & à donner à l'accueil

EXPERT **PILOT**

CONDITIONS GENERALES - REGLES DE SECURITE

Le Client : Nom Prénom :

Adresse :

Email : Tel :

Le Client certifie que son permis de conduire est valide, qu'il n'est pas sous l'effet d'alcool, drogue ou médicament, qu'il ne souffre d'aucun problème de santé susceptible de mettre quiconque en danger.

RESPECT DES CONSIGNES DES MONITEURS

Les moniteurs sont des professionnels diplômés avec l'objectif de garantir votre sécurité et de vous faire progresser. Le Client s'engage à respecter les consignes des moniteurs, sous réserve d'arrêt de la prestation sans dédommagement. Le sport mécanique est une activité risquée, le Client déclare en être conscient et s'engage à assumer ses erreurs de pilotage et les dommages du véhicule ou du circuit. Le Client s'engage à rouler à un rythme qu'il est capable de maîtriser, sans esprit de compétition. Seul le conducteur est responsable de ses erreurs de conduite. A ce titre, Le client s'engage à renoncer à tout recours contre le moniteur, l'organisateur PILOT EVENTS Sarl, les propriétaires du circuit. La présente renonciation à recours s'imposera de plein droit aux ayants droits du Client.

ASSURANCE

Le Client bénéficie des assurances Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers et une assurance Dommages au véhicule avec franchise.

Que se passe-t-il en cas d'incident ?

- Panne mécanique sans responsabilité du pilote = Rien à régler

- Accident, erreur de conduite, sortie de piste, erreur de manipulation des commandes (surrégime), choc avec un autre pratiquant (responsable ou non) = Franchise à régler.

FRANCHISE

Le conducteur est responsable des dommages causés dans la limite maximum de la franchise de 3000€.

Option Réduction de franchise (20€) Réglez 20€ pour réduire la franchise à 1000 €. Choisir l'option

Votre stage de pilotage est organisé par la société PILOT EVENTS Sarl, sous les marques « Expertpilot - Geoparc - 200Chrono ». 243 route Esch, L1471 Luxembourg, RC-B162045. Les éléments formant le contrat sont : les présentes conditions générales; l'offre commerciale validée par le Client lors de l'achat du bon cadeau et lors de la réservation, disponible en ligne sur www.expertpilot.com.

Le Client accepte les conditions ci-dessus. Je souhaite recevoir les news par email

Date : Signature :